



6 questions aux candidates et candidats aux élections régionales des Hauts de France

L'Institut de la Langue Régionale Flamande est une fédération de 12 associations culturelles flamandes de France qui a pour but la défense et la promotion du flamand occidental, langue régionale des Hauts de France reconnue par l'UNESCO et le Ministère de la Culture.

Notre langue connaît un traitement inégalitaire par l'Éducation nationale alors qu'elle possède de nombreux atouts pour notre territoire.

Si vous êtes élus, vous engagez vous à soutenir les 6 points que nous vous soumettons ?

Nous vous remercions de nous faire parvenir votre réponse par mail à infos@anvt.org

1. Depuis la loi NOTRe de 2015, le "Conseil Régional a compétence pour assurer la préservation de son identité et la promotion des langues régionales". **Vous engagez-vous à assurer cette compétence ?**
2. Le Conseil Régional Hauts de France accompagne notre Institut pour la promotion du flamand occidental et le développement de la signalétique bilingue français / langue régionale. **Vous engagez-vous à poursuivre cet engagement ?**
3. La loi Molac du 8 avril 2017 précise dans son article 7 que "dans le cadre de conventions entre l'État et les Régions, la langue régionale est une matière enseignée dans le cadre de l'horaire normal depuis l'école maternelle jusqu'au lycée dans le but de proposer l'enseignement de la langue régionale à tous les élèves". **Vous engagez-vous à proposer la signature d'une convention Etat-Région ?**
4. La circulaire 2017-072 de l'Éducation Nationale liste les langues régionales admises à être enseignées dans ses écoles. Cette circulaire ignore plusieurs langues dont les deux langues de notre région : le flamand occidental et le picard, ce qui met les habitants de notre Région en situation de discrimination. **Vous engagez vous à mener une action forte auprès des Pouvoirs publics pour faire mettre fin à ce mépris ?**
5. Notre langue régionale, le flamand occidental est une langue transfrontalière. L'emploi est un enjeu important dans notre région. Les touristes flamands-belges aiment à être reçus dans leur langue maternelle. Les entreprises flamandes-belges frontalières recrutent beaucoup de travailleurs français et certaines nous demandent de mettre en œuvre des formations au flamand occidental pour les Français qu'elles recrutent afin qu'ils puissent davantage échanger avec leurs collègues. **Vous engagez-vous à solliciter la mise en œuvre par le GRETA de modules de formation au flamand occidental pour les acteurs du tourisme et les travailleurs transfrontaliers ?**
6. Notre Région des Hauts de France s'est engagée dans la création d'un Office Public du Flamand Occidental afin de se doter d'un véritable outil de politique linguistique. **Vous engagez-vous à finaliser la création de cet office afin que notre langue puisse être accompagnée comme le breton, le basque, l'occitan ou encore le catalan ?**

Nous vous remercions par avance de vos réponses / Je zyt te bedanken voor jen antoorden

Institut de la Langue Régionale Flamande - Akademie voor Nuuze Vlaemsche Taele

Steihuus – Hôtel de ville 59670 Cassel – Kasselberg

www.anvt.org infos@anvt.org 09 54 96 83 16